



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°2020-08/54/DGS/RM

---oOo---

Objet : Rentrée scolaire 2020

Le Maire de la Ville de Rémire-Montjoly, le Dr Jean GANTY, porte à l'attention des parents que les élèves seront accueillis dans les écoles de manière progressive, selon l'organisation spécifique qui a été arrêtée pour chaque école par le Rectorat, à compter du **jeudi 3 septembre 2020** à partir de 7h30.

Aussi, il invite les parents à se rapprocher des Directrices et des Directeurs pour toute information utile à ce titre.

Il informe, par ailleurs, de la reprise de la restauration scolaire, dès le **jeudi 3 septembre 2020, pour tous les élèves rationnaires régulièrement inscrits.**

Il précise que les activités périscolaires démarreront à compter du **14 septembre 2020**. Les parents sont invités en conséquence à prendre les mesures adéquates **pour récupérer leurs enfants, dès la fin de la classe, jusqu'à cette date.**

Le Maire souhaite une bonne rentrée aux élèves et à tous les autres acteurs de la communauté éducative de Rémire-Montjoly, dans le respect strict des mesures de protection sanitaire.

Rémire-Montjoly, le 27 août 2020

Le Maire,

Jean GANTY

Diffusion : tous médias